



HIVER 2024-2025

VERCORS : DÉCOUVERTE DU VERCORS SUD EN RAQUETTES

Séjour en raquettes

6 jours, 5 nuits, 5 jours en raquettes

Au départ d'un gîte confortable et convivial, voilà un programme de randonnée accompagnée original qui permet chaque jour d'explorer à raquettes les **plus beaux espaces enneigés du Vercors Sud**. Des ambiances aux allures de **Grand Nord de Font d'Urle** aux crêtes givrées de Vassieux ou à la beauté paisible de la **forêt de Lente**, partout le spectacle est grandiose, les points de vue sont époustouffants.

Les plus de ce séjour :

- Un **gîte cosy** bien situé pour rayonner sur le plateau du Vercors
- Un best of de **randonnées spectaculaires**
- Un petit groupe **limité à 8 personnes**
- L'accompagnement par un.e accompagnateur.trice en montagne spécialiste de la région

PROGRAMME

Jour 1 : Transfert Die - St Agnan en Vercors

Rendez-vous à 17h à la gare de Die ou à 18h directement au gîte. Installation et présentation de la semaine avec l'accompagnateur.trice

Jour 2 : Randonnée à Font d'Urle

Découverte du plateau karstique de Font d'Urle dont les reliefs couverts de glace sculptés par le vent sont spectaculaires. Un parcours de crête nous offre des vues splendides sur la vallée de Quint et l'ascension du Puy de la Gagère nous permet de contempler la plaine de Vassieux. Possibilité de visiter le mémorial de la résistance (en sus).

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Temps de marche : 4h30 - Dénivelé : + 300m / - 300m

Jour 3 : Cabane de Pré-Peyret et la Réserve naturelle des Hauts Plateaux

Depuis la station de ski du Col de Rousset, nous partons pour une belle incursion dans la partie sud de la Réserve des Hauts plateaux du Vercors avec des panoramas à couper le souffle ! En passant par la cabane de Pré Peyret, nous nous approchons du Grand Veymont qui, du haut de ses 2341 mètres, domine les immenses forêts de la réserve et les grandes prairies enneigées.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Temps de marche : 5h. Dénivelé : + 400m / - 400m

Jour 4 : Les Crêtes de Vassieux en Vercors

Par le col de Chironne, nous accédons aux crêtes qui dominent le pays Diois, terroir de la Clairette. Selon la forme, les envies et la météo, nous pouvons viser d'atteindre le But de l'Aiglette voire même le But Saint Genix. Le panorama s'ouvre en grand et nous transporte jusqu'au célèbre Mont Ventoux.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Temps de marche : 5h30. Dénivelé : + 450m / - 450m

Jour 5 : Herbouilly et Darbounouse, le Vercors des pâturages

Depuis le site nordique d'Herbouilly nous découvrons de nouveaux paysages : l'ambiance dégagée des grandes plaines, les crêtes boisées et intimistes de la Sambue ou de Coinchette. Nous sommes dans un Vercors secret où les animaux nous observent depuis les fourrés, tout en étant proche des skieurs de fond qui glissent furtivement.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Temps de marche : 5h. Dénivelé : + 400m / - 400m

Jour 6 : La forêt de Lente

Dernière journée de raquettes dans la partie ouest du massif. Au départ du Col de La Chau, nous arpentons les coins les plus intimes de la forêt de Lente habitée par les chevreuils et les chamois. Des zones touffues alternent avec des clairières ouvertes avec une géologie est très particulière, comme des pots circulaires et quelques "serres" qui offrent de belles vues vers le Grand Veymont.

Séparation vers 15h au gîte ou à 16h en gare de Die.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Temps de marche : 4h. Dénivelé : + 350m / - 350m

COMPLEMENT DE PROGRAMME

Pour des raisons d'organisation ou de météo, le planning des randonnées de la semaine peut être modifié. Si la neige venait à manquer nous assurons tout de même le départ de ce circuit, car nous sommes avant tout des randonneurs et les paysages des Hauts-Plateaux restent splendides dans la lumière de l'hiver. Il faudra dans ce cas porter un peu les raquettes ou s'en passer parfois... Veuillez donc à avoir des chaussures de marche en très bon état. Les déplacements jusqu'au départ des randonnées se font avec un minibus

9 places conduit par l'accompagnateur.trice.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le rendez-vous le dimanche à 17h à la gare de Die (ou 18h directement au gîte à St Agnan en Vercors). L'acheminement A/R de la gare de Die jusqu'au gîte est compris.

Arrivée en voiture

De Lyon : Valence - Crest - Die

De Marseille : Loriol - Crest - Die

De Gap : Veynes - Col de Cabre - Die

Plus d'information sur www.viamichelin.fr

Arrivée en train

Gare de Die sur la ligne Paris-Briançon (train de nuit direct de Paris au départ de la gare d'Austerlitz). En journée : correspondances depuis les gares de Valence-ville ou Valence-TGV par train ou bus.

Via Valence-TGV, puis train ou car TER jusqu'à Die

Via Valence Ville, puis train ou car TER, ou car Kéolis Drôme : keolis-drome-ardeche.fr/drome/ligne-28.

DISPERSION

Dispersion le vendredi à 15h au gîte ou à 16h à la gare de Die.

NIVEAU

Niveau 2 sur 5

4 à 5h30 de randonnée raquettes par jour en moyenne, à un rythme régulier. L'accompagnateur.trice peut raccourcir ou rallonger les journées de raquettes en fonction des envies et du niveau du groupe.

HEBERGEMENT

Gîte confortable et bien équipé situé à 800 mètres d'altitude dans un beau cadre de nature.
Chambres de 2 ou 3 personnes.

Repas :

Petits-déjeuners et repas du soir servis au gîte. Nourriture de saison à partir de produits locaux.
Pique-niques de midi préparé par l'accompagnateur.trice ou par le gîte..

Vous arrivez la veille ou vous souhaitez prolonger votre séjour ?

Office du tourisme de Die

04 75 22 03 03

www.diois-tourisme.com

contact@diois-tourisme.com

PORTAGE DES BAGAGES

Uniquement vos affaires de la journée et le pique-nique.

GROUPE

De 5 à 8 participants.

ENCADREMENT

Une accompagnatrice en montagne diplômée (brevet d'État) pour un groupe de 5 à 8 personnes.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

L'ensemble de vos affaires est réparti entre un sac à dos porté pendant la journée et un sac de voyage qui reste au gîte.

La tête :

- Un bonnet ou une cagoule
- Une casquette ou un chapeau
- De bonnes lunettes de ski ou de glacier

Le buste :

- Des sous-vêtements thermiques type Carline (séchage rapide) à manches longues
- Une fourrure polaire ou équivalent
- Une veste imperméable respirante type Gore-tex

Les jambes :

- Un collant technique
- Un pantalon de ski ou de montagne
- Un surpantalon imperméable

Les pieds :

- Deux paires de chaussettes de bonne qualité
- Une paire de guêtres si votre pantalon n'en fait pas office
- Des chaussures de randonnée imperméables et montantes
- Une paire de chaussures légères pour le soir

Les mains :

- Une paire de petits gants (gants en soie, polaire ou gants de ski de fond)
- Une paire de gants chauds et imperméables type gore-tex

Le sac à dos :

Il faut prévoir d'y fixer les raquettes si nécessaires. Il doit être léger et confortable, d'une capacité de 40l.

À l'intérieur :

- Une gourde d'1 litre minimum et isotherme si possible (thermos)
- Un couteau de poche et des couverts
- Une lampe frontale
- Du papier-toilette et un briquet pour le brûler
- Un protège-sac à dos
- Quelques sachets plastiques pour protéger vos affaires
- Une pochette étanche avec vos papiers d'identité, argent, attestations d'assurance, d'assistance
- Une trousse et une serviette de toilette

Petite pharmacie :

A valider avec votre médecin, elle contient : crème solaire, bande adhésive et double peau, désinfectant, anti-diarrhéique, antalgique, collyre, médicament contre la toux, pince à épiler, médicaments personnels.

DATES ET PRIX

DATES ET PRIX

Prix : 895 € / personne

Supplément chambre individuelle : + 100 € / personne (selon disponibilité).

En option sur place :

- Accès au sauna (10€ / personne)
- Harmonisation énergétique : 50 € pour 1 heure
- Massage : 60 € pour 1 heure

LE PRIX COMPREND

- l'hébergement en pension complète base chambres de 2 ou 3 personnes
- les transferts au départ des randonnées
- l'acheminement A/R de la gare de Die jusqu'au gîte
- l'accompagnement par un.e accompagnateur.trice en montagne
- les raquettes et bâtons

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- les visites éventuelles de musées
- l'accès à l'espace bien-être du gîte
- les éventuelles options
- les assurances
- les frais d'inscription
- tout ce qui n'est pas dans "comprend"

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

Nos conditions générales de vente complètes sont disponibles sur notre site Internet www.arcanson.com/reservations-annulations-cgv/ ou sur simple demande.

Nous vous rappelons que tout achat d'un séjour implique leur acceptation.

Vous trouverez ci-dessous les informations clés concernant les modalités d'inscription, d'annulation et les assurances.

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous augmentez les chances de départ de votre séjour et de la disponibilité de vos critères d'hébergement.

Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive :

- 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le départ pour un séjour dont la durée est de 2 à 6 jours

Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ).

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et, dans l'onglet « Dates et Prix », cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de votre date de départ. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et réglez directement en ligne avec votre carte bancaire.

À moins de 15 jours du départ, vous réglez impérativement par carte bancaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription (disponible sur simple demande) et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement :

- Par carte bancaire par téléphone au 04 76 95 23 51
- Par chèque bancaire à l'ordre d'Arcanson
- Par virement (frais à votre charge)

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

Après vérification des disponibilités en fonction des critères et dates choisis, votre inscription sera confirmée par ARCANSON par l'envoi d'un e-mail ou d'un courrier, accompagné de votre reçu.

Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, ARCANSON procèdera au remboursement de l'intégralité des sommes versées, sans aucune retenue.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

Annulation avant la date de départ du voyage de votre part

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre séjour avant son commencement (date de départ), vous devez en informer ARCANSON et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date pour facturer les frais d'annulation.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation de votre part, il sera facturé **les frais d'annulation** ci-dessous :

- À 31 jours du départ et plus : 10% du prix du séjour, avec un minimum de 60€ par personne.
- De 30 à 21 jours : 35% du prix du séjour.
- De 20 à 14 jours : 50% du prix du séjour.
- De 13 à 2 jours : 75% du prix du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90% du prix du séjour.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription et de la prime d'assurance.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

Tout séjour entamé est intégralement dû. Une annulation intervenant après le 1^{er} jour (une fois le séjour débuté) ne donne lieu à aucun remboursement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

Modifications / Interruption des prestations à la demande du voyageur

Après l'inscription au séjour et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (changement de séjour, de dates, d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable d'ARCANSO et le paiement à ARCANSON des frais induits (au minimum 65€ / personne). Faute d'encaissement, ARCANSON ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées.

Cas particulier des séjours liberté : les conditions de modification ci-dessus s'appliquent excepté si vous souhaitez changer de programme ou de dates. Il s'agit alors d'une annulation. Par conséquent, les frais du barème d'annulation s'appliquent.

Pour tous : à compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non réalisation de toute ou partie des prestations du séjour ne donnera lieu à aucun

remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du séjour sera à payer préalablement auprès d'ARCANSON ou des prestataires désignés.

ASSURANCES

ARCANSON vous propose 3 formules d'assurance.

Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les garanties, conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.arcanson.com/assurances ou sur demande.

Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription.

Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Les 3 formules d'assurance sont les suivantes :

- **Assurance Annulation + Extension Épidémies (A)** - 3,4% du prix total du voyage.
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement + Extension Épidémies (B)** - 2,0% du prix total du voyage. Attention, la garantie Responsabilité Civile à l'étranger ne couvre que les résidents domiciliés en France et DOM.
- **Assurance Multirisques (C)** - 4,8% du prix total du voyage. Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation (A) et assistance rapatriement (B), elle est complétée par deux garanties : Interruption de séjour et Retard de transport.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« Assistance Rapatriement ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence